



La prévention com- mence par l'éducation

Par Sylvie B. Côté

Octobre 1988. Une adolescente de quinze ans se fait violer par son copain après deux mois de fréquentation. Elle n'en parle à personne car elle se sent coupable et responsable de l'acte de violence posé par son copain. Quelques semaines plus tard, elle a de la difficulté à uriner parce qu'elle éprouve des démangeaisons et des brûlements. Un soir, ne pouvant plus endurer la douleur, elle demande à ses parents de l'accompagner à l'hôpital. Diagnostic : herpès génital. Ses parents, qui la croyaient toujours vierge, la jugent sévèrement et elle n'a personne pour la soutenir dans cette épreuve. Elle ne sait même pas qu'il existe de l'aide. Une semaine plus tard, elle est hospitalisée pour tentative de suicide.

Décembre 1990. Une jeune fille de 11 ans, ivre, se fait violer par quatre adolescents âgés de 13 à 16 ans devant une vingtaine d'autres adolescents et d'adolescentes. Cette scène a lieu lors d'une soirée donnée par un adolescent de 14 ans dont les parents sont partis pour une semaine. Aucune des personnes présentes ne fait quoi que ce soit pour venir en aide à cette jeune fille.

Comme ces deux jeunes filles, de nombreuses autres adolescentes ont subi ou subiront des agressions à caractère sexuel. Une étude publiée en 1984 (Brickman & Brière) révélait qu'au Canada, une femme sur quatre est violée ou agressée sexuellement.

D'autres études donnent des chiffres encore plus élevés. Selon une étude menée par le Comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et publiée en 1984, une femme sur deux a dû avoir à une ou plusieurs reprises des rapports sexuels contre sa volonté. En fait, au Canada, une femme se fait violer à toutes les 17 minutes selon l'Association canadienne des Centres luttant contre les agressions sexuelles.

Les agressions à caractère sexuel sont une réalité qu'on ne peut plus se permettre d'ignorer. C'est de la vie de centaines de milliers de femmes et d'adolescentes qu'il s'agit, celles qui vivent déjà avec l'horrible souvenir, celles pour qui le cauchemar ne fait que commencer et celles pour qui, malheureusement, le cauchemar ne finira jamais.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario, conscient de l'ampleur et de la gravité du problème, a décidé d'agir. Une équipe dirigée par Paulette Bak prépare actuellement un guide informatif sur les agressions à caractère sexuel qui sera distribué dans tous les établissements scolaires de l'Ontario en octobre 1991. Ce guide, destiné au personnel enseignant, se composera principalement d'une bibliographie annotée et d'une liste de personnes et de groupes ressources. Le guide sera divisé en sections pour répondre aux besoins des différentes catégories d'âge. Ainsi, pour les petits, on offrira du matériel qui discute de l'estime de soi, de la façon de dire non à un étranger, etc. Dans la section consacrée aux adolescent-e-s, on offrira du matériel sur les viols commis par des personnes connues, sur les façons de s'affirmer, sur les MTS, etc. En fait, ce guide a pour but de donner au personnel enseignant les

ressources nécessaires pour renseigner les enfants et les adolescent-e-s sur les agressions à caractère sexuel. Le ministère de l'Éducation veut conscientiser les enseignant-e-s afin qu'ils et elles soient en mesure d'informer adéquatement leurs élèves sur la réalité des agressions à caractère sexuel.

Les enseignant-e-s jouent un rôle clé dans la vie de milliers de jeunes filles et de jeunes garçons, et leur servent souvent de modèles. Très souvent, les jeunes n'ont personne avec qui partager leurs lourds secrets ; et celles et ceux qui osent se confier le font auprès d'ami-e-s du même âge qui n'en connaissent guère plus qu'eux sur la question. Au lieu de s'améliorer, leur situation s'aggrave. L'initiative du Ministère vise donc à créer un climat de confiance et de compréhension au niveau de la classe même. Le Ministère espère que ce guide fera en sorte que chaque élève qui a un problème de cette nature se sente assez en confiance pour en parler à une personne qui pourra réellement l'aider. Le rôle du personnel enseignant sera donc de partager avec les élèves l'information contenue dans le guide afin qu'ils et elles reçoivent l'aide et les conseils appropriés.

Références

- Brickman, J. et Brière, J. «Incidence of Rape and Sexual Assault in an Urban Canadian Population», *The International Journal of Women's Studies*, vol. 7 n°. 3, 1984.
- Comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes. *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*, vol. 1, Ottawa : Approvisionnements et Services, 1984.

Sylvie Côté est étudiante de quatrième année au Collège Glendon en Études des femmes et en traduction. Elle travaille présentement comme consultante pour le ministère de l'Éducation sur l'incidence des agressions à caractère sexuel.



Communities and Schools: A Blueprint for the Future

By Elizabeth Etue

Dr. Pat Kincaid, Provincial Coordinator for the Ministry of Education, Family Violence Prevention Initiatives, believes that "schools are responsible not just for three 'r's' but also a fourth 'r'—relationships." Most school boards in Ontario have a family violence prevention program and each officer in a Ministry of Education region includes family violence prevention as part of their portfolio.

The Family Violence Prevention Project (FVPP) is a community based pilot project sponsored by the Community Child Abuse Council of Hamilton-Wentworth which began in 1988. This is an eclectic group composed of representatives from social service agencies and schools, shelters, the police force and medical community who have been brainstorming to find a way to stop the violence in their community.

The project was initiated in 1986 when the Community Child